



[www.wacommissionondrugs.org](http://www.wacommissionondrugs.org)

## Rumeurs ou réalité: l'implication d'officiels de haut niveau dans le trafic de drogue en Afrique de l'Ouest

*Résultats préliminaires d'une investigation*

Document de référence de la WACD n°5<sup>1</sup>

*Lansana Gberie*



---

<sup>1</sup> Ce document s'inscrit dans une série de documents de référence préparés pour la Commission ouest-africaine sur l'impact du trafic de drogue sur la gouvernance, la sécurité et le développement en Afrique de l'Ouest (WACD). Le responsable de cette série est Camino Kavanagh, Senior Fellow, NYU Center on International Cooperation.

Ce document de référence a été préparé pour la Commission ouest-africaine sur l'impact du trafic de drogue sur la gouvernance, la sécurité et le développement en Afrique de l'Ouest (WACD).

Les opinions exprimées dans ce document ne reflètent pas nécessairement les vues de la WACD.

---

Lansana Gberie est un universitaire et auteur, et travaille en tant qu'expert pour les Nations Unies.

## Contents

<b>1</b>	<b>Introduction</b> .....	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>Conceptualiser le problème</b> .....	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>Trafic de drogue et politique en Afrique de l’Ouest</b> .....	<b>6</b>
3.1	Guinée- Bissau.....	7
3.2	Guinée .....	8
<b>4</b>	<b>Elections, drogues et financement des partis politiques</b> .....	<b>9</b>
4.1	Ghana.....	11
4.2	Sierra Leone .....	12
<b>5</b>	<b>Citoyens, politique et trafic de drogue</b> .....	<b>14</b>
<b>6</b>	<b>L’infiltration des systèmes de sécurité et des systèmes financiers</b> .....	<b>16</b>
6.1	Ghana.....	17
6.2	Sierra Leone .....	19
6.3	Liberia .....	19
<b>7</b>	<b>Réseaux terroristes et coups d’Etat</b> .....	<b>21</b>
<b>8</b>	<b>Conclusion et recommandations</b> .....	<b>22</b>
8.1	Mesures préventives .....	23
8.2	Mobiliser l’engagement politique et l’intérêt des citoyens .....	24
8.3	Renforcer les capacités.....	24
8.4	Eveiller les consciences.....	24

# Rumeurs ou réalité: l'implication d'officiels de haut niveau dans le trafic de drogue en Afrique de l'Ouest - Résultats préliminaires

«Comme l'Afrique de l'Ouest reste un point de transit pour les trafiquants de drogues entre l'Amérique du Sud et l'Europe, le potentiel d'instabilité continuera de croître. C'est un fait épouvantable pour les populations de la région de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et cela représente aussi un grave défi lancé aux opérations de paix dans la région autorisées par ce Conseil »

**Président Faure Gnassingbé (Togo),  
6717<sup>e</sup> séance du Conseil de sécurité des Nations Unies du 21 février 2012.<sup>2</sup>**

«Les cartels de la drogue [en Afrique de l'Ouest] achètent plus que des biens immobiliers, des banques et des entreprises ; ils achètent des élections, des candidats et des partis. En un mot, ils achètent le pouvoir »

**Antonio Maria Costa, Directeur exécutif de l'ONUDC, Octobre 2008.<sup>3</sup>**

## 1 Introduction

La crainte de la complicité d'importants acteurs politiques avec le trafic de drogue en Afrique de l'Ouest a régulièrement progressé dans de nombreuses capitales étrangères et parmi les acteurs de la société civile de la région au moins depuis juillet 2009, quand l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) publia un rapport menaçant intitulé « *Trafics transnationaux et État de droit en Afrique de l'Ouest : Une évaluation des menaces* ».

Le rapport notait que le narcotrafic a exposé l'Afrique de l'Ouest à « *un danger accru* » en « *affaiblissant l'état de droit, renforçant la corruption, polluant l'environnement, portant atteinte aux droits de l'homme, pillant les ressources naturelles, dégageant des ressources humaines rares et mettant la santé en péril* ». Cette situation « *fait de l'Afrique de l'Ouest une région plus sujette à l'instabilité politique et moins à même d'atteindre les Objectifs de Développement du Millénaire* ».<sup>4</sup>

Ce rapport de l'ONUDC aboutit le 8 décembre 2009 à la tenue du premier débat du Conseil de sécurité des Nations Unies sur le sujet durant la présidence tournante du Burkina Faso. A l'issue de cette discussion, une déclaration présidentielle du Conseil de sécurité (PRST) publiée en février 2010 appela le Secrétaire Général des Nations Unies « *à retenir ces*

<sup>2</sup> Voir S/PV.6717 en date du 21 février 2012 : *Paix et sécurité en Afrique: Impact de la criminalité transnationale organisée sur la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel*. [cf. p. 5 : [http://www.un.org/fr/documents/view\\_doc.asp?symbol=S/PV.6717](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/PV.6717)]

<sup>3</sup> « *Le trafic de drogue comme menace à la sécurité en Afrique de l'Ouest* ». Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime, 28 Octobre 2008

<sup>4</sup> ONUDC, *Trafics transnationaux et État de droit en Afrique de l'Ouest : Une évaluation des menaces* (Juillet 2009); le rapport est consultable sur: <https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/Studies/West Africa Report 2009.pdf> (consulté le 10 juillet 2013). Un précédent rapport d'ONUDC intitulé *Rapport sur la situation du trafic de cocaïne en Afrique de l'Ouest* (ONUDC, Vienne, 2007) suscita un important intérêt médiatique mais ne déclencha pas d'action rapide de la part des Nations Unies ou des gouvernements. Son rapport de 2005 « *Criminalité et développement en Afrique* » a été le premier à exposer en détail le sujet. Il notait que « *les drogues, le crime et la corruption sapent les efforts en faveur du développement* », et que « *d'importantes disparités de revenus, la part importante de jeunes dans la population, les taux élevés d'urbanisation, la modestie des ressources affectées à la police judiciaire, la prolifération d'armes à feu, les guerres et conflits civils ainsi que le faible contrôle des activités criminelles rendent l'Afrique vulnérable au crime organisé, au narcotrafic, au trafic d'êtres humains, au blanchiment d'argent ainsi qu'à la corruption* ».

*menaces comme facteur (déterminant] à l'occasion des stratégies de prévention des conflits, de l'analyse des conflits et de l'évaluation et de la planification de missions intégrées »<sup>5</sup>. Par ailleurs, la déclaration soulignait que « le trafic des stupéfiants et la criminalité transnationale organisée contribuent à saper l'autorité des États »<sup>6</sup>.*

Avant même que ne soient publiés le rapport et la déclaration présidentielle du Conseil de sécurité, Antonio Maria Costa, Directeur exécutif de l'ONUDD, avait été catégorique. Dans une interview donnée en 2008 à *Africa Confidential*, lettre d'information de référence basée à Londres, M. Costa allait jusqu'à établir une comparaison entre les besoins en cocaïne de l'Europe et le rôle de l'Afrique de l'Ouest dans la chaîne d'approvisionnement de la traite des esclaves transatlantique. Il faisait remarquer que le Ghana, jadis connu sous le nom de Côte-de-l'Or pourrait maintenant se transformer en « Côte de la cocaïne »<sup>7</sup>. En octobre 2009, il laissa entendre que l'élite dirigeante de l'Afrique de l'Ouest était complice du narcotraffic. Dans son allocution prononcée lors d'une réunion à Praia, il déclara :

*« Poussés par l'appât du gain et la volonté d'épargner en préparation de jours moins fastes - quand ils auront perdu le pouvoir, les membres des classes dirigeantes tirent parti de ce sanglant commerce. Nous savons que certains des fils les plus solides du trafic de stupéfiants sont tirés depuis des lieux de pouvoir, et ce alors que de jeunes officiers mal payés mènent des opérations de lutte contre la drogue compromises par les interférences de corrompus de haut vol... Dirigeants d'Afrique de l'Ouest, c'est à vous qu'il revient d'inverser le cours des choses. Pour lancer une riposte contre le trafic de stupéfiants et le crime, vous avez certes besoin de matériel informatique onéreux. Mais vous avez également besoin d'un logiciel bon marché à votre portée : la volonté politique, le leadership et l'intégrité... Vous êtes certes victimes d'un commerce international – sous les tirs croisés de fournisseurs de drogue situés à l'Ouest et de consommateurs de stupéfiants situés au Nord. Mais les trafiquants ciblent précisément vos pays car ils savent qu'ils peuvent y mener leurs affaires sans courir de grands risques. Et, dans cette situation périlleuse, beaucoup des blessures dont vous souffrez sont celles que vous vous infligez »<sup>8</sup>.*

Cette opinion a récemment été renforcée par le rapport de 100 pages produit par le *U.S Army War College Strategic Studies Institute* (Institut d'Etudes Stratégiques du Collège de guerre de l'armée des Etats Unis d'Amérique) intitulé *The Challenge of Drug Trafficking to Democratic Governance and Human Security in West Africa* (Afrique de l'Ouest : le défi lancé par le trafic de drogue à la gouvernance démocratique et la sécurité humaine). Publié en mai 2013, le rapport affirme que les réseaux internationaux de trafic de drogue d'Amérique latine « représentent une menace existentielle à la gouvernance démocratique d'Etats d'Afrique de l'Ouest déjà fragiles » dont la survie en tant qu'« entités indépendantes et fondées sur l'Etat de droit » est compromise. Les narcotraffiquants – pour la plupart du Venezuela, du Mexique et de la Colombie – agissent avec leurs partenaires de la région (principalement des Nigériens et des Ghanéens impliqués dans le trafic illégal de narcotiques depuis des décennies). Selon le rapport, ils utilisent la drogue pour « acheter » du pouvoir politique, mettre à mal le tissu social traditionnel de l'Afrique de l'Ouest et créer une crise de santé publique<sup>9</sup>. Cette publication affirme que le trafic de drogue « représente le défi le plus sérieux à la sécurité humaine » en Afrique de l'Ouest « depuis les conflits en lien avec les pierres précieuses qui frappèrent de plein fouet certains pays de la région au début des années 1990 »<sup>10</sup>.

<sup>5</sup> Déclaration du Président du Conseil de sécurité, S/PRST/2010/4 (24 Février 2010).

[http://www.un.org/fr/documents/view\\_doc.asp?symbol=S/PRST/2010/4&Lang=F&Area=UNDOC](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/PRST/2010/4&Lang=F&Area=UNDOC), p. 2

<sup>6</sup> *Ibid*

<sup>7</sup> 'Coke coast', 'La côte de la cocaïne', *Africa Confidential*, 14 mars 2008

<sup>8</sup> James Cockayne, "Discussion Paper for CPPF Informal Meeting on Drug Trafficking and Criminality in West Africa," Conflict Prevention and Peace Forum, New York, 31 Juillet 2009.

<sup>9</sup> David E. Brown, *The Challenge of Drug Trafficking to Democratic Governance and Human Security in West Africa* (Strategic Studies Institute, US Army War College, Mai 2013), p. IX.

<sup>10</sup> *Ibid*, p. xi

Le rapport établit que ces réseaux « *utilisent la corruption de l'argent de la drogue pour organiser des coups d'Etat, détourner des élections, et coopter ou acheter le pouvoir politique. Mis à part une flambée de la criminalité liée à la drogue, le trafic de drogue est aussi une menace pour le tissu social traditionnel de l'Afrique de l'Ouest et représente une crise de santé publique affectant des centaines de milliers de nouveaux toxicomanes* »<sup>11</sup>. L'ouvrage confirme le bien fondé de craintes plus récentes : le financement des activités de groupes terroristes internationaux par le trafic de drogue, lequel a – par exemple - pu jouer un rôle important dans le coup d'Etat et le désordre qu'il a provoqué au Mali. Si l'on en croit le rapport, il y a « *des liens croissant entre trafic de drogue, crime organisé transnational concernant d'autres denrées et terrorisme international* » et ces liens « *constituent une nouvelle menace pour la sécurité des Etats Unis* »<sup>12</sup>. Quatre « *groupes terroristes ou Etats appuyant le terrorisme sont impliqués dans le trafic de drogue en Afrique de l'Ouest* » : les Forces Armées Révolutionnaires de Colombie (FARC), Al-Qaeda au Maghreb Islamique (AQMI), le Hezbollah et l'Iran.<sup>13</sup>

## 2 Conceptualiser le problème

Mis à part Carrier et Klantschnig - dont *Africa and the War on Drugs* (2012) (*L'Afrique et la guerre contre la drogue*)<sup>14</sup> minimisait en cause la vérité de plus en plus incontournable que le trafic de stupéfiants aboutit à la criminalisation de l'Etat en plusieurs lieux d'Afrique de l'Ouest.

Cependant, il demeure difficile de se procurer des preuves empiriques irréfutables que cette mutation est peut être à l'œuvre dans d'autres pays que la Guinée-Bissau - dont la situation semble critique. Cette difficulté peut s'expliquer de diverse manière. Tout d'abord, bien que les preuves de la complicité d'hommes politiques de haut niveau avec le narcotraffic (dans des pays comme le Nigeria, le Ghana, le Sénégal et la Sierra Leone) parviennent régulièrement, la coopération ponctuelle avec des capitales étrangères intéressées (notamment celles des Etats-Unis d'Amérique et du Royaume-Uni) a garanti, tout au moins à ce jour, que force reste à la loi et que l'implication accrue de l'Etat dans le narcotraffic semble rester sous contrôle. De plus, un pays comme le Ghana, qui semble être profondément infiltré par des narcotrafiquants, est aussi une démocratie relativement forte, qui fonctionne, et a pu tenir tête à ces incursions notamment en raison de la force de sa société civile, de la presse et des institutions sur lesquelles repose l'Etat de droit. En dépit de sérieux défis liés à la corruption, eu égard à sa longue période de stabilité, sa croissance économique stable et la consolidation de sa transition démocratique, le Ghana est un Etat appelé à jouer un rôle d'ancre en Afrique de l'Ouest (*the leading 'anchor' state*)<sup>15</sup>. Une troisième raison peut se trouver dans un pays sortant de conflit comme Libéria. Il aurait pu être considérablement vulnérable à la prise en otage par les trafiquants de drogue mais y a échappé pour une bonne part en raison de la présence d'une importante assistance extérieure sous la forme d'une large mission de maintien de la paix des Nations Unies et de l'immense soutien bilatéral des Etats-Unis. Enfin, un pays comme le Nigeria dont les citoyens sont depuis de nombreuses années des acteurs incontournables du trafic de drogue et d'autres formes de crime organisé en Afrique de l'Ouest et dont les institutions ont la

---

<sup>11</sup> Ibid, p. xi

<sup>12</sup> Ibid

<sup>13</sup> Ibid.,p. 21-25.

<sup>14</sup> Neil Carrier et Gernot Klantschnig, *Africa and the War on Drugs* (London: Zed Books 2012)

<sup>15</sup> Voir David O'Regan, 'Narco-States: Africa's Next Menace,' éditorial paru dans l'édition du *New York Times* en date du 12 mars 2012.

réputation d'être corrompues et semblent s'être rendues complices de toute sorte d'actes criminels a par ailleurs une économie pétrolière « légitime ». La taille de ce secteur est si grande que les profits du trafic de drogue semblent marginaux comparés à ceux qu'offre le secteur pétrolier. Cet état de fait explique pourquoi le narcotrafic ne présente aucune menace sérieuse pour les fondements de l'Etat. C'est pourquoi le trafic de drogue a principalement été du ressort de la police plutôt qu'une question politique ou de sécurité d'Etat. Ainsi, le pays dont les ressortissants ont dominé le narcotrafic en Afrique de l'Ouest et dont certains présidents ont pu être directement complices du trafic,<sup>16</sup> a annoncé avec fierté en juin 2013 que depuis 1990, année de la mise en place de la National Drug Law Enforcement Agency (NDLEA) [Agence de police nationale contre la drogue], l'agence a intercepté 3 434 966, 23 kilogrammes de stupéfiants aux barons de la drogue. Selon Ahmadu Giade, président de la NDLEA, les prises incluent 2 827 861 kilogrammes de cannabis, 178 120,73 kilogrammes de cocaïne, 195 283,92 kilogrammes d'héroïne, et 233 699 kilogrammes de produits psychotropes. Ces treize dernières années, le Nigeria a condamné 21 871 trafiquants de drogue à la détention, une réussite qui a tellement impressionné le gouvernement des Etats-Unis qu'il a retiré le pays de la « *Drug Majors List* » (Liste des principaux pays concernés par le transit et/ou la production importante de drogue) en 2010.<sup>17</sup> Cette mesure a été prise en dépit du fait que l'édition 2012 du rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (International Narcotics Control Board) a placé le Nigeria en tête de sa liste des pays d'Afrique de l'Ouest concernés par le narcotrafic et la consommation de drogue, suivi de près par la Guinée-Bissau.

La simple ampleur du problème, attestée par les saisies massives de drogue, les révélations faites par les commissions d'enquêtes et les minutes des jugements, les règlements de compte médiatiques entre politiciens s'accusant réciproquement de recourir à l'argent de la drogue pour financer leurs campagnes électorales, ainsi que les confidences, rumeurs et autres rapports récoltés par les câbles diplomatiques américains suggèrent que le trafic de drogue - en particulier celui des drogues dures - constitue en effet un problème pernicieux posant un défi de taille à la gouvernance de nombreux Etats d'Afrique de l'Ouest.<sup>18</sup>

---

<sup>16</sup> Il fait ici référence à une situation de notoriété publique caractérisée par un régime militaire kleptocratique au cours des années 1980 et du début des années 1990 pendant lesquelles l'Etat a pu prendre part directement, ou certainement encouragé de façon active le trafic de drogue et toute sorte de criminalité y compris le meurtre pour occulter le rôle joué par la Présidence dans le trafic. Voir Stephen Ellis, 'West Africa's International Drug Trade', *African Affairs* (108) 431, p.171-196 (2009)

<sup>17</sup> Se référer à l'article 'Nigeria Seized 3.4 m Kilogrammes of Drugs in 23 Years' ['Le Nigeria a saisi 3,4 millions de kilogrammes de drogue en 23 ans'], *PM News* (Lagos) 20 juin 2012 ; <http://pmnewsnigeria.com/2013/06/20/nigeria-seized-3-4m-kilogrammes-of-drugs-in-23-years/> (consulté le 29 juillet 2013). Le volume des saisies semble extraordinairement élevé et l'auteur de l'article ne dispose d'aucune source indépendante lui permettant d'authentifier les affirmations du gouvernement Nigérian.

<sup>18</sup> Le présent document ne traite pas de la marijuana ou du cannabis, dont la culture, l'usage et le trafic sont répandus en Afrique de l'Ouest. En effet, ce produit n'appartient pas à la catégorie des drogues illicites pouvant donner lieu à la création d'un « narco-Etat ». Ce parti pris est adopté en dépit du fait que la Commission de l'Union africaine (UA) à laquelle incombe la mise en œuvre des décisions de la 3<sup>e</sup> session de la Conférence des ministres de l'UA en charge de la lutte contre la drogue et la prévention du crime a reconnu en 2011 la marijuana comme « *la drogue illicite posant le plus grand problème en Afrique* ». Elle a estimé que 8% de la population africaine consomme du cannabis. Il s'agit en majorité de jeunes dont « *nombreux sont ceux qui sont orphelins ou marginalisés* » et qui représentent 64% de la demande de traitement estimée sur le continent. Bien qu'elle soit illégale, on se procure facilement la marijuana qui coûte peu cher. L'ONUDC estime que l'Afrique représente entre 22 et 26% de la production mondiale de cannabis, faisant chaque année du continent l'une des plus grandes zones de production. L'édition 2013 du rapport de l'ONUDC estime à 7,5% la proportion de la population africaine qui consomme du cannabis - soit près du double de la consommation mondiale moyenne.

### 3 Trafic de drogue et politique en Afrique de l'Ouest

La question qui se pose est moins “pourquoi” que “jusqu’à quel point est-ce le cas » ? Les motifs de l’importance récemment prise par le narcotraffic en Afrique de l’Ouest ont fait depuis peu l’objet d’analyses exhaustives de divers spécialistes et chercheurs<sup>19</sup>. La proximité de la région avec l’Europe et sa position avantageuse entre l’Amérique du Sud et l’Europe – un facteur également important pendant la traite des esclaves transatlantique – constituent de sérieux facteurs attractifs. Il faut également compter au nombre de ces derniers une application de la loi laissant à désirer, une tolérance de la contrebande répandue parmi les élites comme parmi le peuple, une pauvreté généralisée, un chômage des jeunes élevé et le simple spectacle de l’apparente aisance avec laquelle on fait fortune en prenant part au trafic de drogue. On ne saurait non plus négliger l’existence d’une élite prédatrice faisant peu de cas de la différence entre ce qui est légal et ce qui ne l’est pas dans ses efforts pour accumuler la richesse. Enfin, il faut comprendre que la richesse représente tout à la fois l’unité de valeur de référence du pouvoir et de l’influence ainsi que l’assurance garantissant l’exercice des deux.

Un facteur extérieur crucial doit être rappelé : à partir de 2005, la guerre contre la drogue menée dans les Caraïbes par les Etats-Unis a contraint le syndicat du crime latino-américain à se détourner du marché américain pour se concentrer sur le marché européen en rapide croissance. A ce propos, la militarisation accrue de la lutte américaine contre le narcotraffic dans le voisinage immédiat des Etats-Unis a également représenté de sérieux défis. Depuis lors, l’Afrique de l’Ouest est devenue un grand hub de transit et de reconditionnement de la cocaïne et de l’héroïne produites en Amérique latine et en Asie pour satisfaire la demande des marchés européens.

Un certain nombre de questions viennent à l’esprit: jusqu’à quel point les narcotrafiquants mettent-ils en danger l’Afrique de l’Ouest ? Comment ont-ils procédé ? Quelles sont les manifestations de la criminalisation de l’Etat que l’on estime résulter de son infiltration par des trafiquants de drogue internationaux ? Quelles sont les voies d’accès utilisées par ces derniers pour mettre en péril l’Etat ?

Cette note tente de répondre à ces questions en examinant certains pays où les preuves disponibles permettent l’étude empirique de l’impact du trafic de drogue sur la gouvernance et plus particulièrement son influence sur la politique en Afrique de l’Ouest. Le corpus de nos sources consiste pour l’essentiel dans les prononcés de jugements, les rapports de commission d’enquête, les reportages d’actualité, les câbles diplomatiques d’ambassades des Etats-Unis d’Amérique ayant fait l’objet de divulgations ainsi que des entretiens conduits par l’auteur au Ghana, au Liberia et en Sierra Leone en mars, avril et juillet 2013.

---

<sup>19</sup>Emmanuel Kwaku Akyeampong, ‘Diaspora and drug trafficking in West Africa: a case study of Ghana’, [Diaspora et trafic de drogue e Afrique de l’Ouest: l’exemple du Ghana] *African Affairs* 104, 416 (2005), p. 429–47; Stephen Ellis, ‘West Africa’s International Drug Trade’, [Le trafic international de la drogue de l’Afrique de l’Ouest] *African Affairs* (108) 431, p.171–196 (2009); Camino Kavanagh ed. (2013), *Getting Smart and Shaping Up: Responding to the Impact of Drug Trafficking in Developing Countries [Devenir plus adroit et se renforcer: la réponse à l’impact du trafic de drogue dans les pays en développement]*, NYU Center on International Cooperation; et divers autres rapports de l’ONUDC. Voir également Adebayo O. Olukoshi, *Drug Trafficking and Its Impact on Governance in West Africa [Le trafic de drogue et son impact sur la gouvernance en Afrique de l’Ouest]* WACD Background Paper No. 31 (<http://www.wacommissionondrugs.org/fr/wp-content/uploads/2013/07/Le-Trafic-de-Drogue-et-son-Impact-sur-la-Gouvernance-en-Afrique-de-l'Ouest.pdf>)



Tout d'abord, il importe d'identifier les principales caractéristiques d'un « narco-Etat », terme désignant le comble de l'annihilation de la gouvernance d'un Etat par les intérêts du trafic de drogue international. Les spécialistes ont éprouvé de la peine à définir avec précision le « narco-Etat » mais en 2006, une thèse de doctorat consacrée à la Guinée-Bissau a fourni d'importantes conditions requises pour que l'on puisse faire un usage raisonnable du terme<sup>20</sup>.

Il faut que des officiels situés au plus haut niveau de l'Etat contribuent de façon tacite ou active à faciliter le trafic. L'Etat doit aussi connaître une situation d'extrême violence où la sécurité de tout un chacun est compromise et où s'observent des phénomènes s'apparentant à des « insurrections financées par la drogue » dans lesquelles des trafiquants et dealers concurrents s'affrontent pour contrôler le marché. De plus, selon Monsieur Bybee, le terme de « narco-Etat » « peut aussi désigner une situation critique de santé publique par laquelle une proportion significative de la population peut être dépendante d'une drogue cultivée localement. Dans ce cas, désigner comme « narco-Etat » un Etat ne dit pas grand-chose quant à la nature de la relation entre le trafic de drogue et l'Etat, si ce n'est qu'il en existe une »<sup>21</sup>. Avec cette définition à l'esprit, on a considéré comme « narco-Etats » des pays aussi différents que la Jamaïque, le Mexique et la Guinée-Bissau<sup>22</sup>.

### 3.1 Guinée- Bissau

En fait, la Guinée-Bissau présente plus que toutes les caractéristiques citées plus haut<sup>23</sup>. Vers 2005, quand les narcotraffiquants y ont pris position, le pays était déjà considéré comme un « Etat failli ». Déjà fort d'un passé de coups d'Etat et d'assassinats de dirigeants politiques et militaires, il fallut qu'une nouvelle série d'assassinats politiques soit perpétrée par des soldats en mars 2009 pour que le pays soit considéré comme un « narco-Etat » à part entière. Depuis le 12 avril 2012, date à laquelle les forces armées se sont à nouveau emparé du pouvoir, le trafic de drogue est devenu la principale activité économique du pays. Le président par intérim, Raimundo Pereira, l'ancien Premier Ministre et candidat aux élections présidentielles Carlos Gomes Junior et d'autres officiels de haut rang ont été incarcérés. Enfin, dans les six mois qui suivirent le coup d'Etat, les Nations Unies ont fait état de l'atterrissage à Bissau d'au moins vingt vols transatlantiques opérés par de petits avions transportant de la drogue.<sup>24</sup> Depuis le coup de force, il s'est avéré que le régime civil déposé était également très impliqué dans le narcotrafic. On peut donc émettre l'hypothèse que l'armée aurait pris le pouvoir pour monopoliser le trafic et évincer des civils trop pusillanimes pour avoir affermi l'implication de l'Etat dans cette activité criminelle.<sup>25</sup>

<sup>20</sup>Ashley Neese Bybee, "Narco State or Failed State? Narcotics and Politics in Guinea-Bissau", [Narco-Etat ou Etat failli ? Narcotiques et politiques en Guinée-Bissau], mémoire présenté pour répondre en partie aux conditions présidant à l'obtention du titre de Docteur en philosophie de l'Université George Mason (2006).

<sup>21</sup> Ibid

<sup>22</sup> Ibid. pp. 86-90.

<sup>23</sup> Il n'existe pas de statistiques fiables de la consommation de drogues illicites en Guinée-Bissau. Cependant, la consommation de marijuana de production locale est répandue à travers le pays. Le gouvernement a admis cet état de fait dans un document de politique (policy document) intitulé "Déclaration politique pour mettre un terme au trafic de drogue et au crime organisé en Guinée-Bissau". Signée par le Premier Ministre Carlos Gomes Junior, la déclaration mentionne que le gouvernement était "conscient" du fait que la marijuana est "la drogue illicite la plus produite, distribuée et consommée en Guinée-Bissau, en particulier parmi la jeunesse". Cf. République de Guinée-Bissau, "Political Declaration to counter Drug Trafficking and Organized Crime in Guinea-Bissau" ["Déclaration politique pour mettre un terme au trafic de drogue et au crime organisé en Guinée-Bissau"] 24 juin 2011 ([http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:JHViGoL6I\\_gl:www.uniogbis.unmissions.org/LinkClick.aspx%3Ffileticket%3DkxKtQvRBP1w%253D%26tabid%3D9915%26language%3Den-US+&cd=2&hl=en&ct=clnk&gl=ca](http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:JHViGoL6I_gl:www.uniogbis.unmissions.org/LinkClick.aspx%3Ffileticket%3DkxKtQvRBP1w%253D%26tabid%3D9915%26language%3Den-US+&cd=2&hl=en&ct=clnk&gl=ca)).

<sup>24</sup>'Admiral of the White,' *Africa Confidential* 12 avril 2013.

<sup>25</sup> 'All at Sea over Drugs,' *Africa Confidential*, 10 mai 2013.

Le 2 avril 2013, un coup monté des agents américains du Drug Enforcement Administration a permis la capture du puissant vice-amiral de la Marine José Américo Bubo Na Tchuto et de deux de ses adjoints.

Tchuto avait accepté d'importer quatre tonnes de cocaïne, dont 500 kilogrammes étaient destinés aux Etats-Unis. Il attend désormais son jugement dans un tribunal de New York. Selon les accusations le concernant, Tchuto aurait demandé à être rémunéré à hauteur d'1 million de dollars américains par tonne de cocaïne introduite en Guinée-Bissau et destinée aux Etats-Unis. Il aurait également proposé d'utiliser comme couverture les services de sa société pour transporter la cargaison par bateau.

Il a prétendu avoir informé de ses projets le président de son pays Manuel Serifo Nhamadjo, qui est par ailleurs discrédité et dont la communauté internationale reconnaît à peine la qualité de président de la transition en cours. Tchuto avait également accepté d'aider à faire parvenir par la mer des armes au groupe rebelle colombien des FARC (Forces Armées Révolutionnaires de Colombie) que les Etats-Unis tiennent pour un groupe terroriste à la tête de l'une des plus grandes entreprises de trafic de cocaïne au monde.

C'est la première fois dans l'histoire du DEA qu'il s'attaque à des officiels de si haut rang d'un Etat africain. L'opération ayant abouti à la capture de Tchuto visait également le chef d'état-major de l'armée de terre, le Général António Indjai, qui est le leader du coup d'Etat d'avril 2012. Ce dernier n'a pu être capturé mais fait également l'objet d'accusations auprès de la justice de New York. Tchuto, le brigadier général Ibraïma Papa Camará, chef d'État-major de l'Armée de l'Air et Indjai ont été décrits comme des « *gros bonnets de la drogue* » par le département du Trésor des États-Unis en 2010.<sup>26</sup>

Ce singulier « record » suggère qu'aucun pays d'Afrique de l'Ouest ne peut faire de concurrence à la Guinée-Bissau. Il semble également indiquer que, pour se transformer en narco-Etat, il convient tout d'abord d'avoir enclenché un processus de faillite ou d'effondrement de l'Etat, ou de voir une élite dirigeante complètement corrompue et parasite présider aux destinées d'un pays souffrant de faiblesses institutionnelles qui s'aggravent, d'instabilité et de pauvreté généralisée.

Guinea

### 3.2 Guinée

Cependant, en Afrique de l'Ouest, les trafiquants de drogue ont indubitablement fait de sérieux efforts pour subvertir, affaiblir, voire prendre le contrôle d'Etats relativement plus forts et mieux gouvernés.

Dans cette perspective, il s'en est fallu de peu pour que la Guinée échappe à cette issue sous le règne du dirigeant malade et corrompu qu'était Lansana Conté. Durant les dernières années d'un pouvoir qui n'était plus que l'ombre de lui-même, la Guinée semblait prendre rapidement la direction d'un narco-Etat en bonne et due forme. Conte était réputé avoir traité directement avec les narcotrafiquants alors que son fils Ousmane était *de facto* le trafiquant en chef du pays. Alors que le Président en était informé, de hauts gradés de l'armée jouaient un rôle actif dans le trafic de drogue, aboutissant notamment à la construction de pistes d'atterrissage spéciales à l'intérieur du pays pour les petits avions

---

<sup>26</sup> David Lewis et Richard Valdins, 'Capture of a 'drug kingpin', *Reuters* 24 July 2013; voir aussi 'Admiral of the White', *Africa Confidential*. [Date?]

convoyant de la cocaïne. On rapportait que les visites des barons de la drogue d'Amérique Latine s'accompagnaient de mise à disposition d'escortes présidentielles, de protection rapprochée et d'une généreuse hospitalité ainsi que de l'exportation de drogue vers l'Europe par valise diplomatique.<sup>27</sup> Peu après le décès de Conté survenu en 2009, l'armée (qui avait pris le pouvoir) montra au public les laboratoires et précurseurs chimiques installés dans le pays par Ousmane Conté, l'omniprésent fils du Président. La drogue découverte dans une cache était réputée valoir la somme de 154 millions de dollars américains.<sup>28</sup> Manifestement, seule la mort « opportune » de Conté en décembre 2008 - suivie par un régime militaire chaotique et incompétent de courte durée- et la mise en place d'un régime civil démocratique au jeu politique plus ouvert sauvèrent la Guinée du sort qu'a connu son voisin plus petit et plus pauvre.

Il est assez significatif que ce soit le Président Conté qui ait présenté en 2005 des narcotrafiquants colombiens au président de Guinée-Bissau João Bernardo 'Nino' Vieira<sup>29</sup>. On prête aux colombiens d'avoir financé la dispendieuse campagne électorale de Vieira qui cherchait à être réélu cette même année<sup>30</sup>. En réalité, ils contribuèrent ainsi à mettre l'homme politique et son pays à leur service.

Comme l'exemple de la Guinée-Bissau le démontre, les élections représentent le point d'entrée des narcotrafiquants dans les Etats d'Afrique de l'Ouest le plus attractif et le plus logique. Cet « investissement » représente l'un des trois principaux *scenarii* soulignant la manifestation des problèmes du narcotrafic dans la région. Les autres *scenarii* sont l'infiltration du secteur de la sécurité et des systèmes financiers ainsi que la coopération avec les réseaux terroristes et les putschistes.

#### 4 Elections, drogues et financement des partis politiques

L'Afrique de l'Ouest connaît une période riche en élections, et presque tous les pays de la sous-région mènent à intervalles réguliers des élections qui - bien que souvent accompagnées de manipulations et parfois de manifestations de violences - représentent de véritables moments où des choix sont faits et d'authentiques opportunités de changement de dirigeants se présentent – au niveau municipal, parlementaire et même présidentiel.

Les enjeux sont souvent de taille. Il y a tout juste une décennie, la majorité des Etats d'Afrique de l'Ouest « étaient synonymes d'anarchie et de carnages » pour l'influent magazine *The Economist*. Ce dernier utilisa en 2000 la formule de « continent sans espoir » pour désigner l'Afrique. En juillet 2010, fort de sentiments de soulagement et d'optimisme, le même media relève que maintenant « les africains votent avec enthousiasme. Il sera difficile – même pour les dictateurs – de retirer ce droit, car l'expérience des élections - même empruntées d'imperfections – semble aider la démocratie à prendre racine ». Et le magazine d'ajouter : « les Etats africains ont besoin de systèmes politiques punissant la corruption, et

<sup>27</sup> Voir Colin Freeman, 'New drug Threat to West Africa, warns president of Guinea' [Le Président de Guinée alerte: l'Afrique de l'Ouest connaît une nouvelle menace de la drogue"], *Daily Telegraph*, 15 juin 2013; <http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/africaandindianocean/guinea/10121817/New-drug-threat-to-West-Africa-warns-president-of-Guinea.html> (consulté le 12 juillet 2013)

<sup>28</sup> Rose Skelton, 'Why West Africa cannot break its drug habit', [« Pourquoi l'Afrique de l'Ouest ne parvient pas à mettre un terme à son habitude de la drogue »] *BBC News*, 21 juin 2010 : <http://www.bbc.co.uk/news/10324206> (consulté le 26 juillet 2013)

<sup>29</sup> Vieira était d'abord parvenu au pouvoir par un coup d'Etat en 1980 et devint le premier dirigeant du pays à être totalement impliqué dans le trafic de drogue. Voir 'All at Sea over Drugs,' *Africa Confidential*, 10 mai 2013.

<sup>30</sup> 'All at Sea over Drugs,' *Africa Confidential*.

*en mesure d'arbitrer entre des ethnies et des intérêts économiques en concurrence tout en écartant sans violence les incompetents. La démocratie est la seule façon d'y parvenir »<sup>31</sup>.*

Cependant, la situation n'est pas si simple et si tranchée. Comme la démocratie américaine et d'autres sociétés démocratiques le révèlent, les élections sont onéreuses et les partis politiques – sans lesquels une vie politique reposant sur le choix de programmes différents ne peut exister – ne bénéficient pas de financement public dans la majeure partie de l'Afrique de l'Ouest. Dans de trop nombreux cas, les candidats aux élections présidentielles ont tendance à être les propriétaires de leurs partis, qu'ils financent avec leurs propres ressources ou celles de leurs amis ou des membres de leur ethnie. Puisque le financement de la politique n'est quasiment pas régulé, et que les règles concernant la levée de fonds sont souvent ignorées ou ne font pas l'objet d'efforts pour les faire respecter, grande est la tentation de solliciter le concours financier de bailleurs dont les fonds ont une origine douteuse.

Dans un article que *The New York Times* consacre à la Jamaïque - une démocratie affligée par la violence qui parvient à fonctionner – Orlando Paterson, sociologue de l'université Harvard, examinait comment des sociétés différentes connaissant des élections démocratiques *« sont particulièrement vulnérables aux conflits ethniques et au crime organisé »*. Pendant des décennies, écrit Paterson, les dirigeants politiques jamaïcains ont laissé des gangs armés procéder à la mobilisation des électeurs. Une fois élus, les politiciens les rétribuaient en partageant les *« prises de guerre »*, ce qui leur permettait de bénéficier de logements et d'emplois. Selon Paterson, les gangs *« finirent par s'impliquer dans le trafic de drogue international et leurs dirigeants, désormais appelés « dons », devinrent encore plus puissants »*. Cette mutation prenant de l'ampleur, *« la donne a changé voici quelques années. Les politiciens dépendent des « dons » pour leur survie »*. La violence s'est répandue dans les rues de Jamaïque où des gangs rivaux agissant dans l'impunité la plus complète s'affrontent pour le contrôle du marché de la drogue. C'est ainsi que la Jamaïque - auparavant simple lieu de transit utilisé par les trafiquants de cocaïne mais déjà caractérisée par *« une croissance économique dérisoire, une pauvreté répandue et des inégalités de revenus, de grands bidonvilles urbains et des forces de police considérées comme brutales et méprisées par les pauvres »* - devint progressivement un narco-Etat. En 2010, l'incursion menée dans la ville garnison de Tivoli qui se conclut par la détention et l'extradition aux Etats-Unis de Christopher 'Dudus' Coke<sup>32</sup> eut de sévères effets collatéraux,<sup>33</sup> elle semble avoir marqué le début de vigoureux efforts d'acteurs nationaux et internationaux pour mettre un terme au problème.<sup>34</sup>

<sup>31</sup> 'African Elections: The Power of the Angry Voter,' *The Economist*, 22 juillet 2010; consulter <http://magic.economist.com/node/16640349> Jul 22nd 2010 (lu le 2 juillet 2013)

<sup>32</sup> Christopher 'Dudus' Coke était à la tête du tristement célèbre Shower Posse ("la bande de la douche" ou « de l'averse »), un gang contrôlant d'importants segments du crime organisé de l'île. Il faisait l'objet d'investigations aux Etats-Unis pour trafic de drogue et racket.

<sup>33</sup> Près de 70 civils périrent au cours de l'opération de police.

<sup>34</sup> Orlando Paterson, 'Jamaica's Bloody Democracy,' *New York Times*, 29 mai 2010. En 2010, Desmond Enrique Arias a montré avec le cas du célèbre trafiquant de drogue Christopher "Dudus" Coke jusqu'à quel point l'influence des barons de la drogue s'exerce sur le gouvernement. Quand l'administration Obama demanda l'extradition de Coke aux Etats-Unis d'Amérique pour répondre à des accusations de menées criminelles, le gouvernement jamaïcain hésita jusqu'au point où le Premier Ministre Bruce Golding fut près de perdre le pouvoir. Selon Orlando Peterson *« le gouvernement Golding a fait tout ce qui était en son pouvoir et même ce qui le dépassait pour empêcher l'arrestation de Coke. Ses efforts incluaient le recrutement d'un cabinet d'avocats basé aux Etats-Unis pour mener du lobbying afin de convaincre l'administration Obama de retirer sa requête. Quand on sut que Golding essayait de soustraire la Jamaïque aux obligations mentionnées dans les traités internationaux dont elle est signataire, la classe politique du pays s'émut. C'est alors que Golding démissionna de son poste de dirigeant du Jamaica Labor Party (JLP, Parti travailliste de Jamaïque), ce qui ouvrait la voie à la tenue de nouvelles élections. Cependant, le JLP refusa sa démission et l'administration continua à chanceler. C'est alors que le gouvernement américain identifia de nouveaux moyens de pression sur le gouvernement de Golding, telle que l'annulation de visas octroyés à d'influents soutiens du JLP. Ceci créa de sérieuses complications pour les intérêts économiques et la réputation d'une partie de l'élite jamaïcaine »*. Lire Arias, *Getting Smart and Scaling Up: The Impact of Organized Crime on Governance in Developing Countries*

Mis à part en Guinée-Bissau, est-ce qu'une situation semblable existe ou pourrait apparaître en Afrique de l'Ouest ? A n'en point douter, il existe de nombreuses preuves – pour certaines anecdotiques – suggérant que les trafiquants de drogue ont été d'importants bailleurs de fonds de partis comme de personnalités politiques au Ghana, en Guinée, au Mali, en Mauritanie, au Sénégal, en Sierra Leone et ailleurs en Afrique de l'Ouest.

#### 4.1 Ghana

Pendant les élections parlementaires et présidentielles, des cercles bien informés bruissaient des spéculations répandues selon lesquelles l'argent de la drogue finançait certains acteurs politiques importants, y compris au moins l'un des principaux candidats à la présidence de la République.<sup>35</sup> Raymond Kwame Amankwah, un trafiquant de drogue ghanéen tristement célèbre qui purge actuellement une peine de 14 ans de prison pour trafic de drogue au Centre de détention provisoire de Caucaia au Brésil, est réputé avoir été un important bailleur de fonds du New Patriotic Party (NPP) alors au pouvoir. Quand Amankwah fut incarcéré au Brésil, ses nombreux biens immobiliers furent saisis par le gouvernement en attendant que des investigations soient menées. Quelques mois plus tard, Nana Akufo-Addo, qui était alors Ministre de la justice – et devint plus tard candidat du NPP à la présidence – rendit discrètement les biens immobiliers à la famille du détenu.<sup>36</sup> Les fuites de câbles diplomatiques de l'ambassade américaine rédigés à cette période rendent compte de la frustration d'officiels britanniques qui appuyaient les efforts de lutte contre la drogue du gouvernement ghanéen dans le cadre de l'Opération Westbridge. Alors que les élections cruciales de 2008 approchaient, les britanniques auraient dit aux américains que les ghanéens étaient alors « *plus indifférents à la question de la drogue qu'ils ne l'étaient en 2006 et avaient fait peu de progrès pour résoudre ce problème l'année précédente* ». <sup>37</sup>

Bien qu'il soit toujours difficile de les prouver, les allégations selon lesquelles certains des principaux partis politiques du Ghana seraient financés par des barons de la drogue font l'objet d'accusations réciproques entre politiciens rivaux. Ces accusations semblent parfois crédibles. Cependant, elles ne font jamais l'objet de dénégations dignes de foi.

Plus grave encore, les deux principaux partis politiques du pays n'ont marqué aucun intérêt à effectuer un examen sérieux de la loi régissant le financement des partis et des élections, dont les coûts sont en progression constante. Les mécanismes de financement des partis sont opaques, et comme le relève une importante étude récemment parue, le nombre croissant d'officiels de haut niveau ainsi que de fonctionnaires de tous les niveaux contraints de reconnaître leur implication dans le narco trafic et le blanchiment d'argent « *indiquent les profonds défis structurels ainsi que le fait que le crime est également un moyen mis au service de fins politiques* ». De plus, bien que « *des résultats positifs en matière d'investigation et de poursuites concernent des officiels de niveau intermédiaire et supérieur, la majeure partie n'ont pas donné lieu à des condamnations. Ceci a sérieusement réduit la*

---

(New York: NYU's Center for International Cooperation, June 2013). On peut trouver ce document sur ce lien: [http://cic.nyu.edu/sites/default/files/kavanagh\\_crime\\_developing\\_countries\\_jamaica\\_study.pdf](http://cic.nyu.edu/sites/default/files/kavanagh_crime_developing_countries_jamaica_study.pdf) (consulté le 20 août 2013). Pour qui s'intéresse aux récents efforts de lutte contre la drogue en Jamaïque, on lira avec profit l'article de Damien Cave, 'Jamaica Fights to Break Grip of Violent Past' (La Jamaïque combat afin de mettre un terme au legs d'un violent passé), *New York Times*, 17 août 2013.

<sup>35</sup>Voir BBC News, 'Drug money 'tainting Ghana poll', 28 octobre 2008; trouvé sur <http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/7695981.stm> (consulté le 10 juillet 2013). Se reporter également à Tristan McConnell, 'Rumors of cocaine money taint Ghana vote,' *The Christian Science Monitor*

<sup>36</sup> Entretien de l'auteur avec un haut responsable de la police à Accra, Ghana le 10 juillet 2013.

<sup>37</sup> 'Cables Portray Expanded Reach of Drug Agency,' *New York Times*, 25 décembre 2010.

*légitimité des institutions étatiques et peu invité les citoyens à se détourner de toute activité illégale* »<sup>38</sup>.

De façon significative, certains des cas les plus spectaculaires ayant donné lieu à poursuite et punition d'officiels impliquaient une contribution étrangère, notamment « l'unité vedette » de l'instance nationale de lutte contre la drogue – The Narcotics Control Board (NACOB)-bénéficiant de l'appui du DEA des Etats-Unis. Un exemple largement repris concerne le député d'une circonscription située au nord de Koumassi qui exportait de l'héroïne vers les Etats-Unis. Il y est actuellement détenu et devrait être libéré en 2014. Selon Aning *et al.* il est très probable que s'il se présente à nouveau aux élections législatives, et bénéficie d'un large soutien dans sa circonscription. En effet, ses activités illicites entamèrent peu son crédit auprès de ses électeurs car il avait investi d'importantes sommes dans des projets de développement en faveur de leur région<sup>39</sup>. Etant donné que sa condamnation a été suivie d'une peine appliquée aux Etats-Unis, il n'est pas certain que les dispositions légales empêchant un candidat au passé criminel de se présenter devant les électeurs seront respectées.

Un autre exemple récent concerne le cas de Solomon Adelaquaye, l'ancien directeur général de la société de sécurité privée Sohni Security Company (à laquelle avait été attribué le marché de la sécurisation de l'aéroport international de Kotoka). En mai 2013, Monsieur Adelaquaye a été arrêté et extradé vers les Etats-Unis où il a été accusé d'introduire en contrebande de l'héroïne afghane sur le territoire américain. Commentant l'arrestation, un député de l'opposition accusa dans des radios ghanéennes l'actuel parti au pouvoir (National Democratic Congress, NDC) d'avoir reçu d'importants fonds de l'inculcé dans le cadre du financement des élections. Kennedy Ohene Agyapong, le député en question, est membre du parti d'opposition du NPP et aspire à la fonction de Président de la république. Il a lui-même été l'objet d'accusations de trafic de drogue faites par des rivaux politiques. Lors d'une émission radio il a déclaré que le NDC devrait désormais signifier le « Narcotics Dealers Congress » soit le « Congrès National des Dealers<sup>40</sup>. Ces accusations croisées n'ont pas été confirmées et il est improbable qu'elles le soient. Cependant, l'échec répété des acteurs politique à mettre en place des mesures mettant la politique à l'abri du financement d'origine illicite ne peut que renforcer les suppositions qu'il doit y avoir un soupçon de vérité dans les accusations rapportées plus haut. Les règlements de comptes médiatiques qui suivirent l'arrestation de Monsieur Adelaquaye suggèrent également que l'aide extérieure apportée à des unités spéciales comme celle de la NACOB, quoique bienvenue, est insuffisante. Cette forme d'appui doit plutôt aller de pair avec des efforts visant à remédier aux profonds défis structurels qui empoisonnent la vie politique.

## 4.2 Sierra Leone

En 2008, la Sierra Leone connut un cas tristement célèbre de trafic de cocaïne qui indiquait de façon plus évidente le lien existant entre trafiquants de drogue et élections, et comment les premiers contribuent aux secondes. Aux toutes premières heures du 13 juillet 2008, un petit avion portant un faux pavillon de la Croix Rouge atterrit sans autorisation sur la piste de l'aéroport de Lungi, l'unique aéroport international de Sierra Leone. L'avion fut arraisonné

<sup>38</sup> Voir Camino Kavanagh ed., *Getting Smart and Scaling Up Responding to the Impact of Organized Crime on Governance in Developing Countries* (New York: Center on International Cooperation, Juin 2013), 12-13; trouvé sur [http://cic.nyu.edu/sites/default/files/kavanagh\\_crime\\_developing\\_countries\\_report.pdf](http://cic.nyu.edu/sites/default/files/kavanagh_crime_developing_countries_report.pdf) (consulté le 22 août 2013).

<sup>39</sup> Ibid

<sup>40</sup> 'Busted Drug Dealer Solomon Adelaquaye Is Financier Of The NDC - Ken Agyapong', Ghanaweb, 6 juin 2013; trouvé sur: <http://www.ghanaweb.com/GhanaHomePage/NewsArchive/artikel.php?ID=276174> (consulté le 16 juillet 2013). On mentionna plus tard qu'un compte bancaire de Monsieur Adelaquaye ouvert à Accra avait plus d'1 million d'euros de crédit.

par l’Autorité Aéroportuaire suite aux efforts exceptionnels d’un jeune contrôleur du trafic aérien – qui, peut-être en raison de son rang subalterne, n’avait pas été mis au parfum de la manœuvre par les agents et complices des trafiquants travaillant à l’aéroport. L’inspection de l’aéronef permit la découverte de 600 kilogrammes de cocaïne ainsi que d’armes et de munitions. Sept étrangers – trois colombiens, deux mexicains, un vénézuélien et un américain – ainsi qu’onze Sierra-Léonais furent arrêtés en relation avec la saisie de drogue. On comptait parmi ses derniers “Mohamed Bashil Sesay” ou Ahmed Sesay, cousin et proche protégé du Ministre du Transport et de l’Aviation Kemoh Sesay. Monsieur Sesay, tout comme dix-sept autres personnes, furent plus tard rétrospectivement accusées du délit d’importation de cocaïne, « *une drogue interdite (d’importation) sans autorisation légale [et dont l’importation] est contraire à la section 7(b) de l’Acte No 10 relatif à la lutte nationale contre la drogue adopté en 2008 (telle qu’elle appert en son amendement)* »<sup>41</sup>. Les prévenus furent mis aux arrêts à Freetown dans la prison de Pademba Road. Seize furent reconnus coupables du délit susmentionné, se virent infliger des amendes et furent condamnés; et deux prévenus furent acquittés. En avril 2009, après des mois de négociations, la Sierra Leone a remis trois des étrangers arrêtés suite à la saisie de l’avion aux autorités des Etats-Unis pour que ces individus répondent de leurs actes devant la justice américaine.

Au cours du jugement, de nombreuses informations d’importance furent révélées<sup>42</sup>. Ahmed Sesay faisait partie du comité de financement du parti All Peoples Congress (APC) quand ce dernier se trouvait dans l’opposition. En 2008, ses fonctions concernèrent les campagnes menées pour les élections au niveau des comtés, pour les élections à l’assemblée ainsi que pour le scrutin présidentiel. Pour un parti renversé en 1992 et qui n’avait pas exercé le pouvoir depuis, l’abondance de fonds dont disposa l’APC surprit. En effet, il fut en mesure de disposer d’un budget presque équivalent à celui du parti au pouvoir, le Sierra Leone People’s Party (SLPP). Les élections furent remportées par l’APC et son leader, Ernest Bai Koroma, devint président. Parmi les bénéficiaires de ses premières nominations se trouvait Kemoh Sesay auquel fut confié le portefeuille ministériel en charge de l’aéroport international et des ports. Peu après, le Président Koroma nomma aussi Ahmed Sesay gestionnaire de l’équipe nationale de football, une position lui permettant de voyager régulièrement à l’étranger, parfois avec la sélection nationale qui emprunte des vols spécialement affrétés ne faisant souvent pas l’objet de fouilles adéquates à leur atterrissage. Au début de l’année 2008, Monsieur Sesay était si proche du chef de l’Etat qu’il organisa dans le palais présidentiel (State House) un évènement pour lever des fonds en faveur de l’équipe de football nationale. Lors de cet évènement, plusieurs sociétés contribuèrent à hauteur de 200 000 dollars américains.

Toutefois, pour le malheur de Monsieur Sesay, la saisie de l’avion transportant de la cocaïne attira l’attention nationale et internationale. A tel point que le Royaume-Uni - le plus important bailleur de fonds bilatéral du pays – dépêcha des officiels pour appuyer les investigations. Le rôle central de Monsieur Sesay dans le trafic de cocaïne était tellement patent que le gouvernement ne put empêcher sa traduction en justice. Cependant, il semble qu’il protégea Monsieur Sesay, le Ministre du Transport et de l’Aviation, dont la proximité avec la présidence était si grande que son inculpation aurait causé un tort considérable au crédit du Président Koroma. En tant que magistrat président au jugement, Nicholas Browne-Marke souligna que cette forte singulière situation freina toute la procédure. Durant cette

---

<sup>41</sup> La Sierra Leone n’avait aucune loi contre le trafic de drogue avant que ne survienne la saisie de la cargaison de l’avion. Le seul acte légal existant concernant les narcotiques dut être rapidement amendé de façon drastique afin que l’on puisse juger rétrospectivement les trafiquants de drogue.

<sup>42</sup> L’auteur a suivi le procès de près à Freetown et en a discuté en détail avec Justice Browne-Marke à Dakar, Sénégal, en avril 2012.

dernière, des preuves permirent d'établir que Kemoh Sesay avait été informé de l'arrivée par avion de la cargaison de cocaïne et qu'il avait donné aux autorités de l'aéroport – à l'exception manifeste du jeune contrôleur de trafic aérien – l'instruction de le laisser atterrir. Dans un prononcé de 100 pages, le juge Browne-Marke écrit que, pour empêcher le jugement de Kemoh Sesay, le gouvernement s'était rendu coupable d'obstruction à l'exercice de la justice. « *Je dois exprimer ma forte désapprobation* » à l'endroit du refus du gouvernement de poursuivre Monsieur Sesay en justice, écrit le juge. De plus, le fait de celer à la justice des preuves importantes contraignit le juge à acquitter deux accusés qui auraient normalement dû être reconnus coupables. « *A mon entendement* », écrit le juge Browne-Marke, « *dans cette affaire, l'accusation refusa de fournir des preuves substantielles et était, ce faisant, prête à mettre en péril sa poursuite judiciaire afin que l'on puisse peut être sauver de la perdition un seul individu* ». Il poursuit en qualifiant cet acte gouvernemental de « *flagrante subornation de parjure* »<sup>43</sup>. Ahmed Sesay fut condamné à une peine de cinq ans de détention mais fut élargi en novembre 2011 après le règlement d'une amende de 300 millions de leones. En 2010, à la perplexité générale – en Sierra Leone comme à l'étranger, Monsieur Koroma nomma Monsieur Kemoh Sesay « haut conseiller à la Présidence » - lui qui avait été suspendu de ses fonctions de ministre après avoir été cité à comparaître lors du jugement. Une fois réélu pour un mandat de cinq ans, Monsieur Koroma fit de Monsieur Kemoh Sesay son Ministre chargé des affaires politiques et publiques.

Depuis que le jugement a été rendu, la Sierra Leone n'a connu aucune importante saisie de drogues dures. L'Unité transnationale de lutte contre le crime organisé (Transnational Organised Crime Unit, TOCU) est une entité nationale réunissant plusieurs agences et recevant le financement de l'Initiative pour le littoral de l'Afrique de l'Ouest qui jouit du soutien des Nations Unies (West Africa Coastal Initiative, WACI). Elle a pour mandat de collecter et d'analyser de l'information, et de développer sa collecte de renseignements opérationnels pour mener à bien son rôle d'instance dirigeante conduisant les enquêtes relatives aux cas criminels les plus complexes. Si l'on en croit ses statistiques, en 2012, la Sierra Leone n'a poursuivi que deux personnes en possession de cocaïne et deux autres qui détenaient de l'héroïne dans l'exercice de leur activité de dealers pour le marché local de Freetown.<sup>44</sup> Cependant, on ne peut raisonnablement pas affirmer que l'absence de saisies spectaculaires ou de taille signifie que le trafic de drogue ne transite plus par la Sierra Leone. Peut-être observe-t-on les conséquences d'une sophistication accrue des trafiquants combinée avec une plus grande habitude d'opérer dans le pays – laquelle permet de gagner en discrétion.

## 5 Citoyens, politique et trafic de drogue

Comme le cas de la Jamaïque l'a montré, le fait que des drogues produites ailleurs et destinées à l'Europe transitent par l'Afrique de l'Ouest ne signifie pas que la région est prémunie de l'apparition d'un marché local. En vérité, une fois que les trafiquants de drogue internationaux s'établissent dans un pays de transit, ils tendent à payer leurs agents locaux en nature plutôt qu'en espèces. De ce fait, les drogues parviennent à une clientèle locale. Depuis les années 1990, le grand producteur de pétrole qu'est le Nigeria compte un marché florissant de consommateurs d'héroïne et de cocaïne. En 2010, au Ghana – dont la classe moyenne en pleine croissance, l'ONUSD estimait la consommation de cocaïne parmi les

<sup>43</sup> Justice de Sierra Leone, *THE STATE AND GEORGE ARITSTIZABEL ARCHILLA et 17 autres prévenus. L'auteur est en possession du prononcé du jugement.*

<sup>44</sup> Statistiques criminelles de janvier à décembre 2012 établies par la TOCU (détenues par l'auteur).



habitants âgés de 15 ans ou plus à 1,1% de la population, soit un taux presque aussi élevé que celui du Royaume-Uni (où la proportion est d'1,7% de la population), qui est l'un des marchés les plus rentables pour cette drogue dans le monde. La statistique ghanéenne est plus élevée que la moyenne africaine, et l'édition 2013 du *Rapport Mondial sur les drogues de l'ONUDC* publiée en février estime que la consommation de cocaïne en Afrique de l'Ouest est « *vraisemblablement largement supérieure à la moyenne mondiale* »<sup>45</sup>. Pour l'année 2012, la publication estime à 1,6 million le nombre de consommateurs de cocaïne en Afrique de l'Ouest et du Centre. Elle précise qu'en raison de « *la rareté des données disponibles, cependant, l'incertitude concernant ce nombre est particulièrement grande, avec une marge de fiabilité comprise entre 570 000 et 2,4 millions de personnes concernées* ». Le rapport a également noté une augmentation de la consommation de cocaïne, en particulier en Afrique de l'Ouest, soulignant qu'elle est « *liée au trafic de cocaïne qui gagne et passe à travers la région* »<sup>46</sup>.

Un rapport du Conseil de sécurité des Nations Unies en date du 17 juin 2013 met en exergue une nouvelle préoccupation importante : l'impact de la consommation croissante de drogues illicites sur la prévalence du VIH en Afrique de l'Ouest. Selon ce document, au Sénégal, les tests menés sur 9,1% des Consommateurs de drogues injectables (CDI) se sont révélés positifs et près de 4% des nouvelles infections au VIH au Ghana sont attribuées à la consommation de drogue injectable. Ce rapport fait état d'une analyse des modes de transmission du VIH au Nigeria en date de 2007 qui établissait que la consommation de drogue injectable était responsable de 9,1% des nouvelles infections et que la prévalence du VIH parmi les usagers de drogue était estimée à 5,6%<sup>47</sup>.

Eu égard à la consommation répandue de drogues, le Narcotics Control Board – organe de contrôle des stupéfiants – et la police du Ghana consacrent à peu près la même quantité de temps à surveiller les activités des dealers ghanéens qu'à surveiller les trafiquants internationaux<sup>48</sup>. Par conséquent, ces dernières années, les poursuites judiciaires et les condamnations en lien avec la lutte contre la drogue ont augmenté de façon significative. En avril 2011, par exemple, six personnes ont été condamnées à de longues sentences de prison pour possession illégale de 22 boîtes de cocaïne « *trouvées cachées dans un compartiment dissimulé derrière un miroir de grande taille* » se trouvant dans une maison appartenant à un trafiquant de drogue tristement célèbre<sup>49</sup>. Les responsables de la lutte contre la drogue pensent que des trafiquants et dealers de cocaïne avides d'une réussite rapide ont fait du Ghana leur base, à partir de laquelle ils utilisent l'argent blanchi au préalable pour y importer de la cocaïne ou de l'héroïne d'Amérique du sud afin de l'exporter ensuite vers l'Europe<sup>50</sup>.

En janvier 2010, le précédent président ghanéen était tellement alarmé par le problème posé par le narco trafic et le danger que la consommation accrue de drogues par la jeunesse représentait pour son pays qu'il confia à Johnnie Carson, alors Secrétaire d'Etat adjoint pour

---

<sup>45</sup> Edition 2013 du *Rapport Mondial sur les drogues de l'ONUDC*, pp. 10-11.

<sup>46</sup> Ibid.

<sup>47</sup> *Rapport du Secrétaire Général des Nations Unies sur la Criminalité transnationale organisée et trafic illicite de drogue en Afrique de l'Ouest et au Sahel (S/2013/359, 17 juin 2013)*.

<sup>48</sup> Interview de l'auteur avec M. Yaw Akrassi-Sarpong, Directeur exécutif de l'unité chargée de la lutte contre les drogues (?) à Accra le 21 avril 2011 qui dit : « *en termes de taux de détention nous détenons le taux le plus élevé de condamnations liées aux infractions en relation avec la détention de narcotiques de la région* ». Il ajouta que pareille approche pourrait être adoptée au niveau régional car les mécanismes de maintien de l'ordre dans les pays voisins francophones aident le trafic issu de ces pays en direction du Ghana et d'autres lieux de la région.

<sup>49</sup> Cité dans le *Daily Graphic* (Accra), 21 avril 2011.

<sup>50</sup> Interview de l'auteur avec Yaw Akrassi-Sarpong (Accra, avril 2011).

les affaires africaines des Etats Unis (US Assistant Secretary of State for African affairs), qu'il craignait un « futur sombre pour le Ghana »<sup>51</sup>.

Cette prise en compte de la gravité de la situation par un dirigeant consciencieux n'est probablement pas partagée par de nombreuses personnes à travers la région. Elle est radicalement aux antipodes des vues de l'ancien président du Liberia, Charles Taylor, situé à l'exact opposé des titres et certificats de bonne conduite obtenus par le président Atta-Mills en matière de bonne gouvernance. Une fois libéré, un ancien codétenu de Charles Taylor l'ayant connu dans une prison ghanéenne (où il se trouvait avant de lancer sa « rébellion » au Liberia à la fin de l'année 1989) témoigna des opinions dont il l'avait entendu faire part :

*“Lors d'une des nombreuses et longues controverses dans notre cellule, il (Taylor) critiquait ce qu'il appelait une vigilance déplacée (des puissances internationales) et l'arrestation de trafiquants de drogue au Ghana. Je fis part de ma différence d'avis mais il insista que la principale préoccupation des gouvernements africains devait consister à empêcher la consommation de drogues dures dans leurs pays. Des lors que ces drogues ne visaient qu'à être exportées, on devait les dépénaliser. Il insista également sur le fait que nous devrions penser à faire de la coca et du cannabis les principales exportations du Ghana. Il était particulièrement irrité que les gouvernements africains continuent à se plaindre de manquer de capitaux alors qu'une solution facile consisterait à accorder des facilités bancaires aux barons de la drogue disposant de milliards de dollars à convertir en argent propre »<sup>52</sup>*

De l'homme de la rue au cadre de haut niveau, pareille opinion est répandue en Afrique de l'Ouest et nourrit l'admiration générale des exploits et de la fortune de trafiquants de drogue tristement célèbres. Cependant, certains s'impliquent dans d'importants projets philanthropiques et de développement communautaire, ce qui contribue à leur renommée. Comme nous le verrons ci-après, cette opinion campe le décor dans lequel trafiquants et commerçants de drogue opèrent dans une impunité quasi-totale en de nombreux lieux d'Afrique de l'Ouest.

## 6 L'infiltration des systèmes de sécurité et des systèmes financiers

Dans les situations où les dirigeants politiques ne sont ni ouvertement ni directement impliqués dans le trafic de drogue, pour opérer efficacement, les trafiquants doivent s'assurer la collaboration des agences responsables du maintien de l'ordre et du secteur bancaire. Cette situation apparaît plus répandue que celle décrite plus haut, bien que - comme de nombreuses preuves l'établissent- les deux situations soient souvent indissociables.

Récemment, la grande publicité entourant les jugements et condamnations de hauts gradés de la police dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest révèle à quel point les trafiquants de drogue ont infiltré l'appareil de sécurité de l'Etat. Elle indique ainsi que le trafic de drogue s'est sophistiqué et semble désormais appartenir à la routine. A titre d'exemple, en janvier 2013, une Cour Criminelle Spéciale de Gambie a condamné Ensa Bajie à dix ans de détention. Une fois arrêté en 2009, Monsieur Bajie prétendit qu'il avait permis le trafic et la vente de narcotiques au profit du Président Yayah Jammeh. Depuis, plusieurs journaux ont fait état de la torture dont il a été victime au cours de son incarcération.<sup>53</sup>

<sup>51</sup> Consulter l'article 'Cables Portray Expanded Reach of Drug Agency' dans le *New York Times* du 25 décembre 2010.

<sup>52</sup> Stephen Ellis, 'West Africa's International Drug Trade'.

<sup>53</sup> Se reporter à: '10 Years For Ensa Badjie,' [Une peine de 10 ans pour Ensa Badjie] *Jollof News*, 22 Janvier 2013 <http://www.jollofnews.com/human-rights/3719-10-years-for-ensa-badjie-> (consulté le 28 juillet 2013). Voir également, du

En juillet 2013, Abdoulaye Niang, chef de la police du Sénégal voisin et ancien responsable de la lutte contre la drogue a été remercié suite à des soupçons d'implication dans le narco trafic. A ce jour, il fait toujours l'objet d'une enquête<sup>54</sup>. Le Sénégal est l'un des plus importants points de transit pour acheminer la cocaïne en Europe

## 6.1 Ghana

Concernant le Ghana, les accusations portées contre Monsieur Adelaquaye illustrent à l'envi les moyens auxquels recourent les trafiquants pour infiltrer les professionnels de la sécurité travaillant dans les secteurs privé et public. Le formulaire d'accusation de Monsieur Adelaquaye - dont le procureur américain Preet Bharara a donné la lecture le 9 mai 2013 dans un tribunal de Manhattan, établit que « *de janvier 2012 jusque vers mai 2013* », l'accusé et ses complices étrangers (le colombien Samuel Antonia Pinedo-Rueda et les nigériens Frank Muodum et Celestine Ofor) ont « *intentionnellement et en toute connaissance de cause uni leurs efforts, conspiré, travaillé de concert et se sont entendus en réunion et chacun avec les autres pour violer la loi des Etats-Unis* ». Ils sont tenus pour les auteurs d'un plan détaillé visant à introduire frauduleusement de l'héroïne aux Etats-Unis – qui fut encouragé par des agents secrets américains. Les investigations menées par les américains aboutirent à leur arrestation au terme d'une enquête qui dura plus d'une année. Pendant cette période, les agents secrets se firent passer pour des dealers et tinrent plusieurs réunions avec les accusés. Ils donnèrent des milliers de dollars – américains – pour faciliter l'exportation de drogue illicite au départ de l'aéroport de Kotoka. Lors d'une réunion qui se tint le 25 février 2013 dans le bureau de Monsieur Adelaquaye situé dans l'aéroport, un agent secret américain dit au chef de la sécurité de l'aéroport qu'il avait caché 1 kilo d'héroïne à l'intérieur de son ordinateur portable et souhaitait que ce dernier « voyage en avion ». C'est alors que Monsieur Adelaquaye lui répondit de donner l'ordinateur à un de ses associés qui se chargerait de l'introduire dans l'aéronef. L'agent donna 6 000 dollars américains en espèces à Monsieur Adelaquaye et lui promit de compléter cette somme une fois l'héroïne parvenue à New York. À Accra, le 22 février 2012, les agents secrets payèrent également la somme de 28 000 dollars américains au nigérien Monsieur Orjinweke pour fourniture d'héroïne. Cette somme fut complétée par 4 000 dollars américains remis lorsque la marchandise parvint à destination. Si l'on se fie au document de mise en examen, une année durant, toutes les parties (les agents américains, Monsieur Adelaquaye, les nigériens et les colombiens) travaillèrent étroitement de concert<sup>55</sup>.

Alors que ce dossier (résultant d'un coup monté) n'a pas encore été jugé, les audiences préliminaires révèlent la facilité déconcertante avec laquelle des trafiquants de drogue abondamment pourvus en liquidités infiltrèrent des bureaucraties peu financées et souvent corrompues. C'est pourtant à ces derniers que sont confiées des tâches de sécurité concernant des lieux aussi stratégiques que les aéroports. En 2006, une retentissante affaire

---

Département d'Etat Américain, l'édition 2011 du rapport sur les Droits de l'Homme (*Human Rights Report 2011*) consacrée à la Gambie pour des éléments relatifs aux allégations de torture de l'accusé alors qu'il était détenu - voir <http://www.state.gov/documents/organization/186411.pdf> (consulté le 28 juillet 2013). La Gambie fit la « une » des nouvelles internationales en mai 2010 quand ses officiels et ceux du Royaume-Uni saisirent 2 tonnes de cocaïne d'une valeur à la vente de près d'1 milliard de dollars. Lorsque les enquêteurs découvrirent la drogue dans le bunker souterrain d'un entrepôt situé hors de Banjul (la capitale), on procéda à l'arrestation de douze personnes de nationalités différentes. On comptait parmi les détenus des européens, des nigériens, des ghanéens, des gambiens ainsi que d'autres nationalités. En octobre 2011, huit étrangers furent chacun condamnés à 50 ans de prison pour tentative d'exportation clandestine depuis la Gambie de cocaïne d'Amérique latine vers l'Europe.

<sup>54</sup> Voir 'Senegal police chief sacked over drug trafficking claims,' *AFP* 26 juillet 2013 sur : <http://www.africareview.com/News/Senegal-police-chief-sacked-over-drug-trafficking/-/979180/1927482/-/grbq2o/-/index.html> (consulté le 29 juillet 2013)

<sup>55</sup> Voir <http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-22780761> (consulté le 25 juillet 2013).

d'infiltration de la sécurité d'Etat ghanéenne par des trafiquants de drogue ébranla l'opinion par son ampleur et sa notoriété.

Le 21 avril 2006, le Narcotics Control Board (NACOB) [l'institution nationale chargée de la lutte contre la drogue] du Ghana reçut des services secrets britanniques et américains l'information selon laquelle un navire contenant de la drogue gagnait le port de Tema. Quatre jours plus tard, le NACOB alerta la marine et l'aviation ghanéennes qui, le jour suivant, procédèrent à une reconnaissance aérienne au terme de laquelle les officiers rendirent qu'ils n'avaient pu localiser le bateau. Le 27 avril, on parvint à localiser le navire « MV Benjamin » – soient six jours après que les informations à son propos aient été communiqué aux autorités. Lorsque l'on procéda à son inspection, on ne trouva à bord que l'un des 77 paquets de cocaïne que l'on s'attendait à saisir. La valeur de la cocaïne « perdue » fut estimée à plusieurs centaines de millions de dollars. Le gouvernement constitua une commission d'enquête dirigée par la présidente de la Cour suprême Georgina Wood. Elle avait pour mandat de déterminer deux choses : le destin des 76 paquets de cocaïne manquants, et si certains haut cadres de la police avaient été corrompus afin d'étouffer leur disparition – opinion qui était alors largement répandue<sup>56</sup>. L'enquête établit que le navire avait accosté le 26 avril, soit la veille de sa “découverte” par les agents de la NACOB, et que *“deux canoës, transportant des hommes armés – qui, selon les preuves rassemblées, semblent avoir été des pêcheurs – abritèrent une cargaison de 76 sacs de cocaïne* ». Les passagers des canoës livrèrent les sacs à leurs propriétaires, Asem Darkeh Sheriff et Kwak Seong, un Coréen surnommé « Tueur ». La cargaison fut *« introduite dans un véhicule qui stationnait en l'attendant et gagna ensuite une destination inconnue* ». L'enquête ne trouva *« aucune preuve que des agents de sécurité ou des employés de la police ghanéenne* » aient pu de quelque façon que ce soit *« faciliter l'importation et le débarquement » des drogues pour les trafiquants* ». Cependant, elle établit qu'un sergent inspecteur du nom de Yaw Amoah avait aidé Monsieur Sheriff, l'un des trafiquants, à s'échapper contre la somme de 3 000 dollars.

L'enquête se pencha également sur une question controversée relative au dossier du « MV Benjamin » : la tenue d'une réunion au domicile de Kofi Boakye, directeur général des opérations de la police ghanéenne, alors que les investigations étaient en cours. Assez curieusement, la rencontre fut enregistrée, ce qui permit à la présidente Wood d'attribuer à Monsieur Boakye des *« actes de corruption, d'abus de fonction, de faute professionnelle et de « négligence dans le service »* ». L'enquête soutint qu'il avait conspiré avec d'autres individus pour venir en aide aux trafiquants. Il fut mis à pied mais le conseil de police le disculpa de tout méfait. La commission d'enquête affirma que le trafic de drogue *“a pris pied au Ghana”* et que *« malheureusement, le pays est une destination de plus en plus connue comme lieu de transit* », ce qui constitue *« une réelle menace pour la stabilité et la sécurité de l'Etat »*<sup>57</sup>. Elle recommanda que les plus hautes autorités politiques du pays prennent la direction de la lutte contre le narcotrafic et appela à l'institution d'*« une Cour spéciale dotée de moyens suffisant pour traiter dans les plus brefs délais toutes les affaires judiciaires relatives à la drogue* ». La commission d'enquête affirma également qu'*« une nouvelle promotion de policiers ayant une haute idée de la discipline, du service de la nation et du patriotisme était ce dont le pays avait urgemment besoin »*<sup>58</sup>.

<sup>56</sup> *Georgina Wood's Report* (Gouvernement du Ghana, 2007), p.1.

<sup>57</sup> *Georgina Wood's Report*, p. 9.

<sup>58</sup> *Georgina Wood's Report*, p. 12.

Bien que l'enquête recommanda que Monsieur Boakye soit traduit en justice, le gouvernement de John Kufuor n'en fit rien. En juillet 2008, cinq des personnes qui avaient fait l'objet de poursuites (et comprenaient les propriétaires des bateaux ainsi que le jeune inspecteur de police) furent condamnées par la Haute Cour de justice d'Accra (convoquée dans le cadre d'une procédure d'urgence)<sup>59</sup> à un total de 125 années de détention assortis de travaux forcés. Plus tard, un câble de l'ambassade des Etats-Unis – entré dans le domaine public suite à une fuite - cita l'ambassadeur alors en poste au Ghana, Pamela E. Bridgewater : Monsieur Boakye n'aurait pas été inquiété de crainte qu'il ne révèle devant un tribunal les « *informations compromettantes* » qu'il détenait probablement sur d'autres personnes haut placées dans les services de sécurité et le gouvernement<sup>60</sup>. De fait, il semble que l'enregistrement radio de la réunion tenue chez Monsieur Boakye qui fut diffusé par plusieurs radios du Ghana compromettait d'importants officiels du gouvernement et un chef traditionnel très respecté jouissant d'une grande influence sur le gouvernement de l'époque<sup>61</sup>.

## 6.2 Sierra Leone

Les révélations faites lors du jugement consacré à la cocaïne étaient encore plus poignantes. Le verdict du procès fournit un singulier aperçu de l'éventail de réseaux méticuleusement constitués par les narcotrafiquants du pays avant que n'atterrisse en 2008 l'avion chargé de cocaïne. Ces réseaux comptaient des officiels du gouvernement, des agents de sécurité de haut niveau, des hommes d'affaires, des ONG montées de toute pièce et des jeunes – y compris des étudiants – recrutés pour des opérations ponctuelles. Le jugement remarqua que la Central Intelligence and Security Unit (CISU) (l'Unité Centrale du Renseignement et de la Sécurité, la plus importante agence de renseignement du pays) ainsi que l'Unité spéciale de la police à laquelle étaient confiées les affaires criminelles d'envergure « *étaient devenues des institutions infiltrées, acceptant des informations périmées comme des renseignements dignes de nom* ». Il ajouta que « *à supposer qu'un changement soit envisagé* » les deux branches du dispositif de sécurité devraient commencer par « *refondre leurs politiques de recrutement et les systèmes de contrôle de leurs agents* »<sup>62</sup>.

## 6.3 Liberia

Les fuites des câbles de l'ambassade américaine de Freetown en 2009 révèlent l'angoisse concernant ce que les diplomates décrivent comme « *l'investigation en retard et en piteux état* » qui suivit l'arrestation des trafiquants de drogue. Ainsi, on relève qu'un « *avocat de la défense faisait état du paiement d'un pot-de-vin de 75 000 euros au juge par les étrangers* »

<sup>59</sup> Les condamnés ghanéens étaient Joseph Kojo Dawson, propriétaire du navire et Directeur Général de Dashment Company Limited ; Isaac Arhin, marin ; Phillip Bruce Arhin, mécanicien. Les deux autres condamnés, de nationalité chinoise, étaient Cui Xian Li, le conducteur du bateau et Luo Yui Xing, matelot. Voir '125 years for 5 coke dealers, in MV Benjamin case, *Ghanaian Times*, 28 juillet 2008.

<sup>60</sup> "WikiLeaks: Kofi Boakye Holds Cocaine Dossier", Ghanaweb, 12 septembre 2011; trouve sur : <http://www.ghanaweb.com/GhanaHomePage/NewsArchive/artikel.php?ID=218517> (consulté le 25 juillet 2013).

<sup>61</sup> Les câbles de l'ambassade américaine ayant fait l'objet de fuites en 2010 révélèrent une anxiété croissante des officiels occidentaux concernant le niveau d'engagement du gouvernement de John Kufuor dans la lutte contre la drogue. Dans un câble en date du 28 juin 2007, on relève à propos de Ben Botwe, qui remplaçait le Major-General Richardson Baiden en qualité de Directeur Exécutif intérimaire du Narcotics Control Board (NCB), qu'il lui manquait « *une expérience dans le secteur de la sécurité et celui du maintien de l'ordre, et nous doutons qu'il est le poids ou le soutien politique suffisant pour qu'il puisse faire changer les choses dans son nouvel emploi* ». Les câbles citent Monsieur Botwe disant que « *des cargaisons [de narcotiques] arrivent* », tout en ignorant pourquoi elles se dirigent vers le Ghana. Dans un câble du 5 août 2008, il est fait mention d'une question d'un officiel américain demandant des renseignements à Monsieur Botwe à propos de « *la récente saisie d'un important chargement de cocaïne en provenance de Guinée* ». Ce même document précisait que « *la marchandise avait été arrêtée par la police hors d'Accra, mais que mis à part les trois personnes se trouvant dans le véhicule, on n'avait procédé à aucune arrestation. Monsieur Botwe et les officiels du NCB reconnurent qu'il fallait faire preuve de plus de patience dans la conduite des investigations avant que des arrestations puissent concerner des personnes plus haut placées dans les cercles des trafiquants de drogue. Il cita la nécessité d'une meilleure coopération entre les organisations ghanéennes en charge du maintien de l'ordre* ».

<sup>62</sup> Justice de Sierra Leone, *THE STATE AND GEORGE ARITSTIZABEL ARCHILLA and 17 Others*, p. 22.

*afin que la sentence soit plus clémente »<sup>63</sup>. On accusait le Ministre de la Justice Serry Kamal d'avoir conclu un arrangement avec les sud-américains pour une discrète remise en liberté contre le paiement d'une somme de 2,5 millions de dollars. Cependant, les câbles diplomatiques conclurent qu'en dépit « du manque général de capacité et d'infrastructure de la Sierra Leone, les efforts de collaboration entre le Président et les secteurs de la justice et de la sécurité pour conclure cette affaire avec fermeté et faire un exemple démontrent que la volonté politique de combattre efficacement ce fléau existe dans ce pays »<sup>64</sup>.*

La volonté politique du chef de l'Etat contre la menace de la drogue est à n'en point douter très importante. Elle se traduit en particulier par le développement des capacités institutionnelles et leur réactivité. Par exemple, le secteur bancaire de la région semble particulièrement vulnérable au blanchiment d'argent et à certaines formes de crime organisé, tel que le trafic de drogue. Selon l'édition 2012 du *Rapport sur le blanchiment d'argent* du Département d'Etat américain, il n'est presque pas de pays d'Afrique de l'Ouest (dont la majeure partie ont des économies reposant sur des liquidités) qui ne souffre de ce problème. Les commentaires des rapports consacrés au Ghana, à la Guinée, à la Sierra Leone et au Nigeria sont caractéristiques. Par exemple, concernant le Ghana, le rapport souligne que le pays « devient un important centre financier régional, y compris pour les activités financières illicites. La majeure partie du blanchiment concerne l'argent de la drogue, les profits de diverses fraudes ainsi que la corruption de l'Etat. Les délinquants financiers convertissent leurs revenus illicites en investissement dans les banques, les assurances, l'immobilier, le secteur automobile et l'économie en général ». Quant à la Guinée, le rapport note que le pays « est un hub réputé en Afrique de l'Ouest pour le conditionnement et la distribution de drogues. On s'accorde à penser que l'absence de système d'enregistrement des transactions et des actes, la faiblesse de l'Etat de droit, la corruption et l'économie informelle reposant sur les espèces constituent un terreau fertile pour que d'autres activités illégales aboutissent au blanchiment d'argent ». Concernant le Nigeria, le rapport souligne que le pays « demeure un important lieu de transbordement des drogues et un important centre d'activité financière criminelle ... Les recettes des drogues illicites au Nigeria proviennent pour une bonne part d'activité criminelle étrangère plutôt que nationale. L'un des procédés utilisés par les narcotrafiquants pour rapatrier et blanchir leurs revenus implique l'importation de diverses marchandises, essentiellement des biens de luxe... ». Cependant, la Sierra Leone « n'est pas un centre financier régional. Une supervision lâche des institutions financières, une réglementation faible, un grand port, une corruption répandue et des frontières poreuses forment un cadre propice au blanchiment d'argent. La Sierra Leone peut constituer un lieu attractif pour le débarquement de drogues illégales et d'autres formes de commerce illégal »<sup>65</sup>.

---

<sup>63</sup> 'Cables Portray Expanded Reach of Drug Agency,' *New York Times*, 25 décembre 2010

<sup>64</sup> Ibid

<sup>65</sup> Voir <http://www.state.gov/documents/organization/211396.pdf> (consulté le 25 juillet 2013). Le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) de la CEDEAO a suivi cette question avec attention depuis plusieurs années. Intitulé "Le lien entre corruption et blanchiment d'argent: analyse des risques et des mesure de contrôle en Afrique de l'Ouest", son rapport de mai 2010 faisait état de plus en plus nombreuses du blanchiment des profits de la drogue dans la région, en particulier dans le secteur immobilier.

## 7 Réseaux terroristes et coups d'Etat

Principalement associée aux événements survenus en 2012 au Mali et dans le Sahel, la signification de l'implication de réseaux terroristes et extrémistes dans le trafic de drogue dans le reste de l'Afrique de l'Ouest est incertaine. Le 22 mars 2012, le capitaine Amadou Sanogo emmène des jeunes officiers qui renversent le gouvernement civil du Président Amadou Toumani Touré avant la tenue des élections présidentielles prévues le 29 avril – auxquelles le Président du Mali ne prenait pas part. Les soldats avaient déserté une campagne militaire décevante contre les rebelles touaregs du nord du pays. Sous le drapeau du Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA), des touaregs prennent le contrôle de la moitié nord du pays et proclament leur indépendance peu après le coup d'Etat du capitaine Sanogo. En juillet 2012, la situation est compliquée par la forte présence de touaregs parmi les membres d'Al-Qaeda au Maghreb Islamique (AQMI), qui prennent l'ascendant sur le MNLA et finissent par le marginaliser dans ses revendications territoriales. Sur un vaste territoire, AQMI - et son allié le groupe islamiste Ansar Eddine – imposent un régime de terreur se caractérisant par des exécutions extrajudiciaires, la destruction de monuments historiques à Tombouctou et l'oppression des femmes – ce qui conduisit à l'exil d'une population estimée à près du quart des résidents avant que ne débute le conflit.

Le coup d'Etat du Mali surprit un grand nombre d'observateurs - qui avait fini par croire que le pays était stable et démocratique. Des investigations ultérieures révélèrent cependant que le respecté Président Touré avait dirigé un gouvernement corrompu qui s'était également rendu complice du trafic de drogue. Depuis, certaines informations crédibles sont parvenues selon lesquelles certains ministres et hauts gradés de l'armée ou du renseignement proches du Président Touré étaient impliqués dans le tristement célèbre atterrissage saboté d'un Boeing 727 qui eut lieu en novembre 2009 à Tarkint, près de Gao, au Nord Est du Mali. Parti du Venezuela, l'avion transportait une cargaison de cocaïne estimée entre 5 et 9 tonnes<sup>66</sup>. Les informations collectées suggèrent que le coup d'Etat des jeunes officiers était en parti lié à leur absence d'accès à « l'argent de la drogue » – à la différence des officiers plus âgés proches du Président<sup>67</sup>. D'autres informations collectées impliquent aussi dans le narco trafic les Islamistes et les groupes Touareg – avant que les Français ne les chassent. AQMI et le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) auraient offert la protection des convois de cocaïne à travers la zone sous leur contrôle. Ceci mis à part, on ne pense pas qu'ils aient pris part de façon active au trafic de drogue puisque la prise d'otages représente l'essentiel de leur revenu<sup>68</sup>.

Certains analystes, surtout américains, sont allés jusqu'à suggérer que le Hezbollah et AQMI sont impliqués dans le narcotraffic au Sahel, qui leur permettrait des profits de millions de dollars qu'ils utiliseraient pour financer des activités terroristes sur le continent et de par le monde<sup>69</sup>. A contrario, dans un article également commandé par la Commission ouest-africaine sur l'impact du trafic de drogue sur la gouvernance, la sécurité et le développement en Afrique de l'Ouest (WACD), Wolfram Lacher, expert de l'Afrique du Nord au German Institute for International and Security Affairs [Institut allemand des Affaires Internationales et de Sécurité] à Berlin, a exhorté à la prudence face à des affirmations de plus en plus

<sup>66</sup> Lire d'Abdelkader Abderrahmane, 'West Africa: Drug Trafficking and the Crisis in Mali,' Institute for Security Studies, 6 août 2012; trouvé sur <http://allafrica.com/stories/201208060367.html?page=2> (consulté le 27 juillet 2013).

<sup>67</sup> Voir, par exemple, Anne Frintz, 'Boots on the ground in the Sahel', *Le Monde Diplomatique*, 3 février 2013; trouvé sur <http://mondediplo.com/2013/02/03drugs> (consulté le 24 juillet 2013)

<sup>68</sup> Anne Frintz, 'Boots on the ground in the Sahel'; and also Abdelkader Abderrahmane, 'West Africa: Drug Trafficking and the Crisis in Mali,' Institute for Security Studies.

<sup>69</sup> David E. Brown, 'The Challenge of Drug Trafficking to Democratic Governance and Human Security in West Africa'; et David O'Regan, 'Narco-States: Africa's Next Menace,' editorial paru dans le *New York Times*, 12 mars 2012.

répandues selon lesquelles AQMI et le MUJAO sont des « *narco-moudjahidine* ». Monsieur Larcher avance que, bien que ces groupes ont et vont très probablement continué/er à être impliqués dans la contrebande de drogue, cette activité n'est que l'une de celles qu'ils mènent. De plus, mentionner l'existence d'une « *connexion entre drogue et terreur* » en Afrique de l'Ouest et dans le Sahel (tout particulièrement quand on sait la publicité donné à cette assertion) induit en erreur à plus d'un titre. En effet, selon Monsieur Larcher, plus que les deux groupes extrémistes en tant que tels, l'implication dans le trafic de drogue semble concerner des individus ou des groupes proches ou au sein du MUJAO et d AQMI. Parmi ces deux groupes, certains individus sont animés par de nombreuses motivations – parfois contradictoires. Quoi qu'il en soit, de nombreux autres acteurs dépourvus de lien avec ces groupes « *jouent un rôle égal ou plus important dans la contrebande de drogue, y compris des figures politiques et économiques du nord du Mali, du Niger et des capitales de la région, de même que des leaders de groupes armés sans affiliation religieuse* ».

Tout ce que la mise en relief du « *narco-jihadisme* » fait, si l'on croit Lacher, est de « *rendre moins (ou non) visible le rôle des acteurs de l'Etat et de la corruption pour permettre au crime organisé de prendre racine et grandir* »<sup>70</sup>.

Le Conseil de sécurité des Nations Unies du 21 février 2012 a publié une Déclaration présidentielle reconnaissant l'importance des défis auxquels est confrontée la région et exprimant sa préoccupation à propos « *des dangereuses menaces pour la paix internationale et la stabilité dans plusieurs régions (...) en particulier en Afrique de l'Ouest et dans le Sahel que représente le crime organisé international, qui implique le trafic illicite d'armes et de drogue, la piraterie et le vol armé en mer, ainsi que le terrorisme et ses liens qui grandissent parfois avec le crime organisé international et le trafic de drogues* »<sup>71</sup>. La déclaration faisait suite à un débat de haut niveau organisé par le Togo, en sa qualité d Etat membre élu au Conseil de Sécurité, sur l'impact du crime international organisé sur la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et la région plus large du Sahel.

## 8 Conclusion et recommandations

Les résultats discutés dans la présente étude sont préliminaires. Seul un nombre réduit de pays ayant produit d'importantes données sur le sujet ont été pris en compte, et certains plus que d'autres. Mais les découvertes livrent un surprenant aperçu sur les menaces que le trafic de drogue pose à la stabilité – sans même mentionner la gouvernance – de plusieurs Etats d'Afrique de l'Ouest. Il importe cependant de noter que, dans certains cas (au Ghana, en Sierra Leone, en Gambie et au Sénégal), l'Etat a fait d'importants efforts, souvent avec le concours de partenaires étrangers, pour résister à cette menace au moyen de processus de maintien de l'ordre. Le problème est que ces efforts ont été principalement réactifs et que l'on n'a observé aucune solution claire aux importants procès discutés plus haut. Peut-être convient-il plutôt de souligner que les efforts locaux ou régionaux ont bénéficié d'une aide significative, et parfois ont même été initié par des gouvernements étrangers et leurs agences respectives, dont les priorités à long terme ne coïncideront pas nécessairement avec celles des Etats africains qu'elles soutiennent actuellement.

<sup>70</sup> Wolfram Lacher, *Challenging the Myth of the Drug-Terror Nexus in the Sahel: WACD Background Paper No.4* (<http://www.wacommissionondrugs.org/wp-content/uploads/2013/08/Challenging-the-Myth-of-the-Drug-Terror-Nexus-in-the-Sahel-2013-08-19.pdf>), consulté le 22 août 2013.

<sup>71</sup> Security Council Report, UNOWA (West Africa), Monthly Forecast, juillet 2012 ([http://www.securitycouncilreport.org/monthly-forecast/2012-07/lookup.c\\_gIKWLeMTisG\\_b\\_8192001.php](http://www.securitycouncilreport.org/monthly-forecast/2012-07/lookup.c_gIKWLeMTisG_b_8192001.php)); consulté le 20 juillet 2013.



Un élément capital à prendre en compte, comme les auteurs d'une nouvelle étude importante <sup>72</sup> le soulignaient récemment, est qu'aucune des affaires dans lesquelles la complicité d'importants dirigeants politiques a été établie ne les a vus faire face aux sérieuses conséquences de leurs actes : aucun ministre ou parlementaire dont l'implication dans le narcotrafic a été révélée n'a connu de peines de prison dans la sous-région <sup>73</sup>. Ceux qui ont été arrêtés ont généralement été extradés vers d'autres juridictions où ils ont été jugés puis condamnés. De fait, certains ont bénéficié de la protection des présidents de leur pays, et après une disgrâce, ont réintégré d'éminentes fonctions. Parfois, l'absence de spécialisation au sein de la police ou de la justice a provoqué le non-respect des procédures en vigueur et les poursuites ont par conséquent été interrompues. Depuis que les drogues ont été déclarées illégales, seuls des officiels de rang modeste ont dû répondre de leurs actes devant la justice. Il est des cas où les consommateurs sont les plus touchés par la loi, souvent dans d'horribles conditions. Cet état de fait accroît le sentiment d'impunité parmi les principaux acteurs politiques et sape à n'en point douter les efforts manifestes déployés pour combattre les nombreux défis causés par le narcotrafic. Cette situation peut aussi avoir des effets de longue durée sur la perception de la légitimité des institutions par les citoyens. Quelques démarches importantes doivent être faites afin de mettre un terme à la tendance actuelle :

## 8.1 Mesures préventives

Elles pourraient inclure l'identification de mécanismes plus efficaces pour financer les partis politiques et développer la capacité de différents acteurs à surveiller l'origine du financement – les deux doivent être considérés comme allant de pair. En l'absence de pareils mécanismes de surveillance, les acteurs politiques profiteront des ressources financières du trafic de drogue pour financer les campagnes électorales et garantir la participation des électeurs. A n'en point douter, cela contribuera à rendre le narcotrafic de plus en plus attractif, en particulier pour les partis d'opposition (ayant par définition un accès limité à des sources de financement légitimes) qui verront dans les ressources qu'il génère un recours approprié.

Certains systèmes électoraux d'Afrique de l'Ouest, comme celui du Liberia, exigent que les candidats aux élections présidentielles déclarent leur patrimoine. Mais comme il n'existe aucun mécanisme permettant de vérifier les biens déclarés, et qu'aucune limite n'est précisée en matière de levée de fonds et de dépenses pour une campagne, cette exigence est de façade.

De même, dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, les élus doivent révéler leur patrimoine à leur prise de fonction afin de prévenir l'enrichissement personnel durant leurs fonctions représentatives. Cependant, rares sont les efforts qui ont été consentis pour mettre en œuvre de pareilles dispositions. Dans bien des cas, l'absence ou la difficulté d'accès à la loi ne facilite pas la surveillance de la société civile. Il convient de remédier de toute urgence à

---

<sup>72</sup> Camino Kavanagh ed., (2013), *Getting Smart and Scaling Up Responding to the Impact of Organized Crime on Governance in Developing Countries*, NYU Center on International Cooperation.

<sup>73</sup> Dans un intéressant roman publié en 2012 par l'écrivain ghanéen Arthur Kobina Kennedy, le lecteur se voit présentée la savoureuse évocation (tenant du fantasme) d'un Président d'Afrique de l'Ouest en fonction assigné à comparaître pour trafic de drogue. Cependant, le tribunal où il doit se rendre se situe dans la lointaine ville de La Haye. Cette convocation exotique est expliquée avec euphémisme par le président du tribunal : « *il est raisonnable de supposer que si l'on avait présenté à Son Excellence une citation à comparaître devant ce même tribunal dans sa capitale et qu'il était libre de décider s'il donnerait ou non suite à l'assignation, il ne serait pas ici* ». Voir son roman *The Drug Invasion of West Africa* (Cape Coast: UCC Press, 2012), 194.

ces lacunes en matière de législation, de respect de son application et de mécanismes de suivi de cette dernière.

## 8.2 Mobiliser l'engagement politique et l'intérêt des citoyens

Il importe que les engagements des gouvernements de la région soient pris au plus haut niveau de la chaîne de commandement. En l'espèce, on ne peut se contenter d'engagements pris par des acteurs extérieurs à la région. En Afrique de l'Ouest, cela signifie l'obtention de l'engagement personnel des chefs d'Etat dans la lutte contre la drogue. Le parti au pouvoir a souvent intérêt à maintenir l'opposition dans un état de disette et de faiblesse, mais il faut prendre conscience des dangers de pareille approche et en tenir compte dans les lois électorales de chaque pays. Il est impératif d'impliquer groupes de la société civile et médias dans les efforts de surveillance, mais il convient que ces groupes soient bien informés des tenants et aboutissants de la question de la drogue, et disposent des outils et filets de sécurité requis pour une implication efficace.

## 8.3 Renforcer les capacités

Un guide de programmation récemment conçu par United States Agency for International Development (USAID) [l'Agence pour l'aide au développement international des Etats-Unis] soulignait qu'à défaut d'une forte volonté politique locale, les partenaires de la coopération internationale pourraient influencer les gouvernements de la région en accroissant la capacité à mener la lutte contre le trafic de drogue<sup>74</sup>. Ceci pourrait inclure des discussions plus participatives sur le bien-fondé et les moyens de s'approprier les conventions et traités internationaux en matière de lutte contre la drogue. Ces efforts pourraient également renforcer les initiatives en cours à travers la sous-région qui visent à renforcer les systèmes judiciaires, harmoniser les lois concernant la drogue, tout en s'assurant que les consommateurs de drogue bénéficient de traitements efficaces et humains.

Ceci doit nécessairement impliquer des mesures pour renforcer les capacités de la justice et de la police tout en garantissant leur indépendance face aux interférences. C'est à cette condition que les trafiquants détenus pourront être jugés de façon transparente et méthodique. Bien sûr, cela ne peut se faire sans l'engagement des décideurs politiques de la région et une allocation efficace des ressources. Une analyse des poursuites judiciaires de la région en relation avec le trafic de drogue peut aider à l'identification des problèmes en présence et permettre d'exposer les failles qu'il convient de combler. Cela peut aussi créer un précédent ou constituer une jurisprudence sur laquelle s'appuieront les jugements à venir.

## 8.4 Eveiller les consciences

En dernier lieu, il importe que l'opinion publique d'Afrique de l'Ouest soit mieux informée des effets néfastes du trafic de drogue sur sa société et du rôle qu'elle peut jouer pour empêcher qu'il prenne racine. Une campagne d'information publique montrant que l'Afrique de l'Ouest n'est plus juste une escale dans la circulation mondiale des drogues dures, mais qu'elle devient un important consommateur de drogues dangereuses et nocives issues pour l'essentiel de pays lointains<sup>75</sup> et dont profitent essentiellement des étrangers ou

<sup>74</sup> USAID, *The Development Response to Drug Trafficking in Africa: A Programming Guide* (Avril 2013): [http://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1860/Development\\_Response\\_to\\_Drug\\_Trafficking\\_in\\_Africa\\_Programming\\_Guide.pdf](http://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1860/Development_Response_to_Drug_Trafficking_in_Africa_Programming_Guide.pdf) (consulté le 20 août 2013).

<sup>75</sup> En fait, selon le *Rapport du Secrétaire Général des Nations Unies sur la Criminalité transnationale organisée et trafic illicite de drogue en Afrique de l'Ouest et au Sahel* (cité *supra*), entre 2010 et 2013, trois laboratoires produisant de la méthamphétamine ont été découverts et il précise que des laboratoires semblables existent peut-être en Côte d'Ivoire et au Ghana. Le rapport fait état d'«une importante augmentation du nombre d'africains de l'ouest arrêtés pour trafic de méthamphétamine en Asie de l'Est ces dernières années», avançant à

des membres de l'élite nationale pourrait avoir une grande et longue portée<sup>76</sup>. Pareille campagne devrait réserver une part de choix aux problèmes de santé causés par la consommation de drogues.

DRAFT

---

titre estimatif pour 2010 que 1 500 mules prenant l'avion auraient exporté d'Afrique de l'Ouest vers l'Asie de l'Est près d'1,5 tonnes métriques, ce qui aurait généré un chiffre d'affaires de 90 millions de dollars américains.

<sup>76</sup> Le rapport de l'enquête conduite par Georgina Wood au Ghana en 2007 souligna cet aspect, en notant : « *La Commission (pense que tous les ghanéens doivent être impliqués dans la guerre contre le trafic de drogue. A ce propos, elle recommande que la menace représentée par le narcotrafic pour la gouvernance du pays, la paix et la sécurité de la nation, ainsi que la ressource la plus précieuse du pays – la jeunesse – fasse l'objet d'une large communication. Les ministères de l'Education, de l'Information et de l'Orientation nationale doivent s'atteler avec sérieux à relever le défi concernant la jeunesse* » (p. 11).